

Procédure d'actualisation des observatoires du bruit sous MapBruit V3

Fiche 3 : Étude de validation des Points Noirs du Bruit

Introduction

La loi Grenelle n°1 promulguée le 3/8/09 demande dans son article 41 d'inventorier les Points Noirs du Bruit (PNB). Si la vocation de l'application logicielle MapBruit est bien d'identifier et de gérer les PNB, la méthode de construction des observatoires qui s'appuie sur l'utilisation de MapBruit constitue un niveau très préliminaire pour établir cet inventaire.

Les DREAL, les DDT(M), les DIR, les directions territoriales de SNCF-Réseau pilotent parfois des études de validation des PNB potentiels. L'objectif de ces études basées sur une modélisation acoustique de la ZBC, généralement calée sur des mesures sur site, est d'affiner l'inventaire des PNB sur des secteurs précédemment identifiés comme prioritaires. Les PNB passent alors d'un statut potentiel à un statut validé.

Il est important que l'outil de gestion de l'inventaire capitalise les résultats de ces études. Une actualisation de la base MapBruit s'avère indispensable et lors de la rédaction du cahier des charges de l'étude de validation, il convient de prévoir expressément la mise à jour de la base MapBruit.

Le but de ce document est de proposer quelques principes méthodologiques pour effectuer cette actualisation. Ces principes s'appliquent par ordre chronologique aux entités :

- bâtiment ;
- Zone de Bruit Critique (ZBC) ;
- plan d'actions.

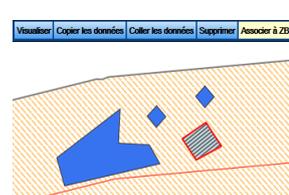
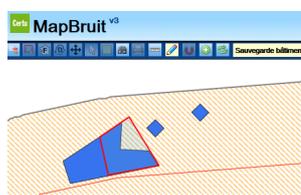
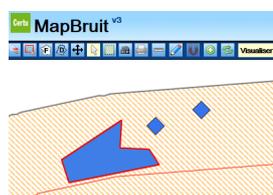
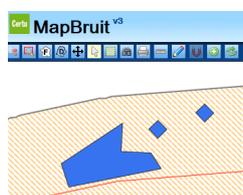
Principes proposés sur les bâtiments

La 1^{ère} étape consiste à créer une version de travail de la ZBC ; en mode « ZBC et Bâtiment » – version de travail, un bâtiment associé devient modifiable et sa fiche n'est plus grisée.

La 2^{ème} étape consiste à sélectionner chaque bâtiment et à actualiser les données qui lui sont associées, en fonction des résultats de l'étude de validation.



Point de vigilance n°1 : L'étude de validation peut parfois mettre en évidence des imprécisions sur la géométrie initiale des bâtiments (contour, décomposition en 2 entités (propriétés) distinctes affichant des niveaux d'exposition différents, nouveaux bâtiments même non éligibles, suppression, ...). La géométrie des bâtiments peut être modifiée et les nouveaux bâtiments associés à la ZBC grâce aux outils de MapBruit.



Certains champs de la fiche bâtiment doivent être actualisés, en particulier :

- Commentaire MAJ dans lequel on indique « étude X réalisée par ... en 2016 » ;
- Destination (suite à la visite terrain réalisée lors de l'étude de validation) ;
- Antériorité (suite aux investigations menées lors de l'étude de validation) ;
- Niveaux d'exposition Lden, Ln, LAeqJ et LAeqN (suite aux résultats des simulations) ;
- Population exposée par indicateur (suite aux investigations menées lors de l'étude) ;
- Éligibilité PNB ;
- Nombre de locaux et d'ouvertures exposés (onglet PNB si PNB coché).

Bâtiment

Id bâtiment	701767	Id ZBC associée	50114394 (Version de travail)
Nom	700258_	Site fer	 Créer
Destination	Habitation	Site route	 Créer
Type Habitat	Individuel	Commentaires	
Présence logements sociaux	<input type="checkbox"/>	Commentaire MAJ	
Date MAJ	10/10/2003		

Exposition PNB

Mode d'exposition	Simple route	Méthode calcul acoustique	
Date PC			
Antériorité	<input checked="" type="checkbox"/>		
Niveau dB(A)		Classe	Population exposée
LAeq 6-22	0	LAeqJ < 70	0
LAeq 22-6	67	65 <= LAeqN < 70	3
LDEN	73	73 <= LDEN	3
LN	64	62 <= LN < 67	3
Commentaires exposition			
Origine population exposée	Estimation		
PNB	<input checked="" type="checkbox"/>	Concerné PPBE	<input type="checkbox"/>

 Photos  Enregistrer  Annuler



Point de vigilance n°2 : Lors de la validation de la ZBC, MapBruit V3 vérifie la conformité des informations attachées aux bâtiments, en particulier le Mode d'exposition, les niveaux et les populations exposées. Certaines de ces informations pouvaient manquer dans les observatoires MapBruit V2, il convient d'être vigilant à compléter les informations y compris sur certains bâtiments non modifiés, suite à l'étude de validation.



Point de vigilance n°3 : MapBruit V3 étant l'agrégation des observatoires routiers et ferroviaires construits sous MapBruit V2, certaines ZBC routières et ferroviaires peuvent se superposer. MapBruit ne gérant pas ce type de multi-exposition inter-sources, les bâtiments peuvent eux aussi se superposer, voire être rigoureusement identiques. Il peut alors être difficile de saisir le bon bâtiment pour mettre à jour sa fiche d'informations ; l'utilisateur se référera à la fiche n°4 « mise à jour de bâtiments superposés ».

Principes proposés sur les ZBC

Une fois tous les bâtiments de la ZBC actualisés, il est nécessaire de mettre à jour la fiche de la ZBC. Pour cela, il faut sélectionner la ZBC et actualiser les données qui lui sont associées.

L'opérateur peut être amené à modifier le contour de la ZBC, voire en créer une nouvelle ou en supprimer une ancienne (ce dernier cas reste exceptionnel !).

Certains champs de la fiche ZBC doivent être actualisés, en particulier :

- Commentaire MAJ dans lequel on indique « étude X réalisée par ... en 2016 » ;
- Destination (suite au nouvel inventaire des bâtiments présents) ;
- Existence PNB ou ZBC protégée à la source (suite aux investigations menées lors de l'étude de validation) ;
- Calculer les populations (suite à la nouvelle attribution des niveaux sur les bâtiments) par classe d'exposition et par indicateur.

Caractéristiques

ZBC version : 50114394

Nom infrastructure : [N82](#)

Superficie :

Linéaire réseau associé :

Date MAJ : 19/07/2016

Mode d'exposition * : Simple route

Localisation : Hors unité urbaine INSEE

Nom ZBC * : N82_FELINES_01

Commentaire MAJ :

Destination

Habitat :

Bâtiment soin-santé :

Bâtiment action sociale :

Logement sociaux :

Bâtiment enseignement :

Divers

Localisation ZUS :

Localisation unité urbaine :

Multi-source :

Commentaire ZBC :

PNB PPBE

ZBC protégée à la source : Existence PNB : Concerné PPBE :

Commentaire PNB :

Plaintes

Plaintes :

Commentaires plaintes :

Population Bilan

	Limite 1 PNB	Limite 2 PNB	Limite 1 ZBC	Limite 2 ZBC
Population 6-22	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Population 22-6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Population LDEN	12.0	3.0	12.0	3.0
Population LN	15.0	0.0	3.0	0.0

Limite 1 PNB : Population des PNB exposée >= seuil PNB et < seuil PNB+5dB
 Limite 2 PNB : Population des PNB exposée >= seuil PNB+5dB
 Limite 1 ZBC : Population de la ZBC exposée >= seuil PNB et < seuil PNB+5dB
 Limite 2 ZBC : Population de la ZBC exposée >= seuil PNB+5dB

Origine données PNB :

Référence décision PNB :

Date décision PNB :

Niveau priorité :

À l'issue de travail d'actualisation, la ZBC doit passer en version validée. Au moment de la validation, l'application effectue un contrôle de tous les bâtiments associés afin de vérifier leur alimentation et effectuer le recalcul automatique de la population exposée.

Principes proposés sur les plans d'actions

Une fois la ZBC actualisée et en présence de PNB, l'étude de validation propose une solution pour les traiter. Il est alors nécessaire de mettre à jour le plan d'actions associé à la ZBC. Pour cela, il faut sélectionner la ZBC et actualiser le plan d'actions associé.

Il est possible de visualiser le plan d'actions initial et de le modifier. En cas de nouvelle ZBC accueillant des PNB, il est nécessaire de lui associer un nouveau plan d'action en utilisant la fonction « Ajouter » de l'onglet Actions.

Le champ Commentaire MAJ du plan d'action doit être actualisé, en indiquant par exemple « étude X réalisée par ... en 2016 ».

ZBC 50114394

Nom * La Remise

Méthode de calcul utilisée

Commentaire MAJ

Date MAJ 19/07/2016

Commentaire plan d'actions étude X réalisée par ... en 2016

Objectifs

	6-22	22-6	6-18	18-22
Route ou LGV (dB)		57	62	62
Voie ferrée (dB)				
Route + Voie ferrée (dB)				
Objectifs	Circulaire du 25/5/04			

Données globales coûts (€)

Coût prévisionnel études	0.0
Coût prévisionnel suivi travaux	0.0
Coût prévisionnel contrôle acoustique	0.0
Coût prévisionnel total des actions prévues	32500.0
Données récapitulatives du plan d'actions	32500.0

Actions Synthèse

Ajouter

Numéro	Type	Nom	Coût	Nb bâtiments		
50011045	Isolation de façades		32500.0	5		

Enregistrer
 Annuler
 Supprimer

Point de vigilance n°4 : MapBruit V3 autorise la suppression d'une action devenue obsolète suite à l'étude de validation ou la modification d'une action initialement enregistrée dans la mesure où elle dispose bien d'un nom original.

Actions Synthèse

Ajouter

Numéro	Type	Nom	Coût	Nb bâtiments		
50011071	Isolation de façades	Plan initial	32500.0	5		

Si le nom du plan d'action initial s'avère manquant (possible suite à la récupération d'un observatoire MapBruit V2 dans lequel le nom n'était pas obligatoire pour une action), il est possible soit de :

- créer de toutes pièces une action nouvelle conforme à l'étude de validation ;
- dupliquer l'action initiale qui devient alors modifiable, auquel cas ne pas oublier de supprimer l'action initiale devenue elle aussi obsolète.